



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

vendredi 10 juillet 2015

www.strategie.gouv.fr

Sommaire

France Stratégie

| | |
|---|----|
| Audelà du produit intérieur brut <i>Le Monde Éco & Entreprise - 10/07/2015</i> | 4 |
| Loi Macron : ce qui va changer dès la rentrée <i>Les Echos - 10/07/2015</i> | 6 |
| Le CICE, première dépense fiscale de l'Etat, sera-t-il évalué un jour ? <i>FO Hebdo - 09/07/2015</i> | 8 |
| Création de la Commission d'évaluation des politiques d'innovation <i>Up- Magazine.Info - 09/07/2015</i> | 9 |
| Le "très cher" smic français critiqué par l'OCDE <i>L'Opinion - 10/07/2015</i> | 12 |
| Le «très cher» smic français dans la ligne de mire de l'OCDE <i>Lopinion.Fr - 09/07/2015</i> | 14 |
| Immigration et économie : tordons le cou aux clichés <i>Terraeco.Net - 09/07/2015</i> | 16 |
| Des Grecs dépensiers ou malhonnêtes... le tour des idées reçues <i>Msn (France) - 09/07/2015</i> | 22 |
| Le compte CO2, monnaie de la croissance verte <i>Decisionsdurables.Com - 09/07/2015</i> | 25 |
| Quels métiers en 2022 ? <i>FO Hebdo - 09/07/2015</i> | 27 |

France Stratégie



IDÉES



TENDANCE FRANCE | CHRONIQUE

PAR CLAIRE GUÉLAUD

Au-delà du produit intérieur brut

Notre regard sur la Grèce aurait-il été différent si, en plus de l'évolution de son produit intérieur brut (PIB), nous avions systématiquement disposé d'autres indicateurs pour éclairer la gravité de la crise économique et sociale traversée par ce pays ? C'est probable. La prise en compte, par exemple, de l'évolution des inégalités, du taux d'emploi ou du taux de pauvreté aurait permis d'approcher l'ampleur de la régression subie par les Grecs. Ce n'eût pas été inutile.

France Stratégie l'a rappelé le 24 juin dans une de ses notes : la plupart des économistes, les représentants de la société civile et le grand public s'accordent pour reconnaître que la croissance économique « ne peut être mesurée ni à l'aune d'un seul indicateur, le produit intérieur brut, ni dans une seule dimension, la croissance de la production ». La qualité de la croissance, la répartition plus ou moins inégale de ses fruits ou ce qui la constitue – en particulier son empreinte environnementale – comptent également pour mesurer le progrès (ou l'absence de progrès) des sociétés.

Le PIB s'est imposé en France après la seconde guerre mondiale avec la comptabilité nationale. Sa suprématie est restée pendant des décennies incontestée. L'idée d'une mesure plus complète du progrès a fait son chemin depuis la publication, en 1987, du rapport Brundtland, intitulé *Notre avenir à tous*, par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU. On lui doit l'idée d'un développement durable. En 2007, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – qui a créé, quelques années plus tard, un indicateur du vivre-mieux par pays – et l'Union européenne se sont penchées à leur tour sur ce qu'il fallait prendre en compte au-delà du PIB. En 2009, la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi a publié un rapport sur la mesure de la performance économique et du progrès social.

Depuis, l'intérêt pour ce sujet ne s'est pas démenti. Un nombre croissant d'Etats ou de régions a mis en place dans les années 2000 de « nouveaux indicateurs de prospérité (NIP) », selon l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri).

Les chercheurs de cet organisme lié à Sciences Po ont analysé les expériences conduites dans quatre pays (Australie, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne) et dans deux grandes régions (le Pays de Galles et la Wallonie), puis publié leurs travaux en septembre 2014 dans *Study*, la revue de l'Iddri.

INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES

Il ressort de leur étude que l'Australie a été pionnière en créant, dès 2002, un tableau de bord de 26 indicateurs – sociaux, économiques, environnementaux, de gouvernance – « régulièrement mobilisés par le personnel politique ». Au Royaume-Uni, c'est David Cameron qui a poussé à la mesure des différentes dimensions du bien-être. Certains indicateurs étaient désormais la prise de décision politique. Le Pays de Galles, lui, s'est doté de 29 indicateurs.

Ces nouveaux indicateurs, tous complémentaires au PIB, commencent à s'ancrer dans la vie économique et politique. Les instituts de statistique jouent un rôle-clé dans leur développement car ils peuvent les bloquer ou, au contraire, en favoriser



l'émergence. L'Iddri a suggéré, pour la France, de créer une direction de l'innovation à l'Insee, qui piloterait ces travaux. En fait, ce sont France Stratégie et le Conseil économique, social et environnemental (CESE) qui les ont conduits en organisant une concertation dès janvier 2015 et en prenant le pouls de l'opinion publique.

Une soixantaine de personnes – représentants des administrations, du Conseil national de l'information statistique (CNIS), partenaires sociaux, universitaires et experts... – se sont réunies régulièrement pour identifier une liste de dix indicateurs phares correspondant à dix thèmes prioritaires : taux d'emploi de la population active, patrimoine productif, dette publique et privée, espérance de vie en bonne santé à la naissance, satisfaction à l'égard de la vie, écarts de revenus (rapport de la masse des revenus détenue par les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres), part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-34 ans, consommation carbone, abondance des oiseaux, taux de recyclage des déchets. Le 13 avril 2015 a été promulguée la loi

UN NOMBRE CROISSANT D'ÉTATS ONT MIS EN ŒUVRE DE « NOUVEAUX INDICATEURS DE PROSPÉRITÉ »

Sas visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques. Elle prévoit la remise annuelle, en octobre, d'un rapport à ce sujet. Au-delà de cette publication, les deux institutions recommandent de faire vivre les indicateurs dans le débat public et l'évaluation des politiques publiques. La création d'un site Internet spécial et ouvert au plus grand nombre serait, selon elles, un premier pas. Il permettrait à la France de combler son « retard naissant ». Et, qui sait, cela pourrait donner l'envie à l'Insee de rénover son site Web. Ce ne serait pas du luxe. ■

guelaud@lemonde.fr



LOI MACRON : CE QUI CHANGERA DÈS LA RENTRÉE

La loi Macron doit être adoptée ce vendredi. Les mesures qui libéralisent le travail dominical et le transport par car devraient s'appliquer dès septembre. // P. 2

Loi Macron : ce qui va changer dès la rentrée

CONCURRENCE

La loi croissance et activité est officiellement adoptée ce vendredi, après un nouveau recours au 49-3.

Marie Bellan

mbellan@lesechos.fr

Après sept mois de débats parlementaires, 2.300 amendements votés et un corpus de plus de 300 articles, la loi Macron va être définitivement adoptée ce vendredi. Le Premier ministre, comme attendu, a eu à nouveau recours au 49-3 pour faire passer le texte. L'exécutif tenait à ce que la loi soit adoptée avant le 14 juillet, pressé de la faire enfin entrer dans sa phase concrète. Il faudra toutefois attendre quelques jours encore, une fois l'examen du Conseil constitutionnel terminé, pour qu'elle soit promulguée. Une partie des mesures s'appliqueront immédiatement (alors que d'autres prendront plus de temps). En voici les principales.

● LA LIBÉRALISATION DES LIGNES D'AUTOCAR

Les transporteurs de voyageurs par car sont déjà prêts à proposer leur nouvelle offre de service. Les arrêtés ministériels sont rédigés et dès leur parution, il sera possible de lancer de nouvelles lignes pour les distances de plus de 100 kilomètres. Le marché s'annonce florissant car ce mode de transport, du fait d'une réglementation draconienne jusqu'à présent, est quasi inexistant. A peine 110.000 personnes ont voyagé par car en France l'an dernier, contre 8 millions en Allemagne. Selon les

projections de France Stratégie, le secteur pourrait créer jusqu'à 22.000 emplois. Un frein pourrait toutefois doucher les ardeurs : celui du manque d'infrastructures en termes de gares routières qui sont peu nombreuses et mal équipées. Pour les lignes de moins de 100 kilomètres, les transporteurs devront attendre la création de l'autorité de régulation des activités ferroviaires et routières, chargée de contrôler l'absence de risques économiques sur les autres modes de transport.

● LA CRÉATION DES ZONES TOURISTIQUES INTERNATIONALES

Les décrets et arrêtés ministériels créant les zones touristiques internationales seront publiés en septembre. Concrètement, les grands magasins du boulevard Haussmann et des Champs-Élysées à Paris ou une partie de ceux de la Croisette à Cannes pourront ouvrir le dimanche sous réserve qu'ils trouvent un accord avec leurs syndicats, ce qui est loin d'être gagné dans certains cas. Dès septembre, les commerces situés dans les 10 plus importantes gares de l'Hexagone pourront rester ouverts le dimanche et en soirée. Dans les autres villes, il faudra attendre l'approbation des maires pour l'ouverture des magasins le dimanche, dans la limite de 9 par an en 2015 puis de 12 à partir de 2016.

● LES ACCORDS DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI ASSOULIS

En cas de difficulté économique temporaire, une entreprise pourra négocier avec ses salariés une augmentation du temps de travail (sans salaire supplémentaire) contre un

maintien dans l'emploi. Ce type d'accord existe déjà mais il est assoupli. L'accord pourra couvrir une période de cinq ans (au lieu de deux) et il pourra être renégocié au cours de ces cinq ans si l'activité

repart, ou s'écroule... Enfin, les salariés qui refusent l'application de cet accord ne pourront plus bénéficier de mesures de reclassement, ce qui sécurise juridiquement l'accord. En revanche, ils seront toujours considérés comme licenciés économiques, avec des indemnités à la clef, ce qui n'est pas très incitatif pour leur faire accepter l'accord.

● LA RELANCE DE L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

La mesure dite de « suramortissement productif » est en réalité déjà effective depuis le 15 avril, et ce jusqu'au 15 avril 2016. Elle permet aux industriels qui achètent des machines de bénéficier d'un amortissement fiscal équivalent à 140 % du prix de revient de l'investissement.

● L'ENCADREMENT DES RETRAITES CHAPEAUX

L'obtention d'un régime de retraite supplémentaire par les dirigeants d'entreprise sera soumise à des critères de performance, et la vitesse d'acquisition des droits conditionnels sera limitée à 3 % par année d'ancienneté. Par ailleurs, les entreprises ne pourront plus octroyer à des mandataires sociaux, dès leur arrivée dans l'entreprise, des années d'ancienneté d'office dans leur régime de retraite. Ce qui devrait freiner de manière importante la pratique des « golden hello ». ■

Les autres mesures

● Les prud'hommes

Le plafonnement des indemnités supralégales entrera en vigueur à l'automne. Les recours introduits avant la publication de la loi seront jugés suivant les règles antérieures.

● Le permis de conduire

Il faudra attendre près de deux ans pour que le délai de 45 jours maximum pour obtenir une date de passage de l'examen soit effectif dans toutes les régions. Le temps notamment de former les agents de La Poste qui seront habilités à devenir examinateurs.

● Les notaires

L'application des nouveaux tarifs et la carte autorisant la création de nouveaux

offices sur le territoire sont suspendues au rapport que doit rendre l'Autorité de la concurrence, au plus tard en mars 2016.

● La couverture mobile

Les zones dites « blanches », sans aucun accès à la téléphonie mobile, devraient être couvertes d'ici à fin 2016.



La loi Macron va être définitivement adoptée ce vendredi avec le recours au 49.3. Photo Sipa



Le CICE, première dépense fiscale de l'État, sera-t-il évalué un jour ?

OFFRANDE Ni croissance, ni compétitivité, ni emploi... Trois ans plus tard, c'est le bilan empirique du pacte mis en œuvre par François Hollande moins de six mois après son élection. Son porte-étendard, le CICE, a coûté 9 milliards d'euros en 2014, pour quel résultat ?

Le président annonçait en novembre 2012 la mise en œuvre d'un pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi. Mesure phare de ce pacte, le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) devait permettre aux entreprises de déduire de leur fiscalité 4 % en 2013, puis 6 % depuis 2014 des salaires inférieurs à 2,5 Smic. À l'époque, le Premier ministre annonçait la création de 300 000 à 400 000 emplois à l'horizon 2017 grâce à ce dispositif. Pour un

coût annoncé de 20 milliards d'euros par an.

La latence du comité de suivi

Même si chaque année un comité de suivi du CICE, piloté par France stratégie, établit un rapport d'évaluation adressé au Parlement avant le vote de la loi de finances, la mesure des effets sur l'emploi ne pourra s'établir, pour 2013-2014, qu'à partir de 2016-2017... Et même si aucune évaluation n'est disponible, force

est de constater après trois années de dépenses que les promesses initiales sont loin d'être tenues.

Au final, ce dispositif sera-t-il réellement évalué ? Selon François Hollande puis Emmanuel Macron en juin dernier, la pérennisation du CICE passerait par une transformation du dispositif en une exonération des cotisations sociales patronales. Ou comment éviter de mesurer ses échecs. ■

MATHIEU LAPPRAND



Création de la Commission d'évaluation des politiques d'innovation



Benoît HAMON, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Arnaud MONTEBOURG, ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique et Geneviève FIORASO, secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, ont reçu ce jour un rapport d'analyse de l'OCDE sur le « système français de recherche et d'innovation », remis par M. Angel GURRIA, secrétaire général de l'organisation, alors qu'ils installaient la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation.

Dans le prolongement de cette analyse et dans le cadre du plan « Une nouvelle donne pour l'innovation », Benoît HAMON, Arnaud MONTEBOURG et Geneviève FIORASO ont installé la Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (CNEPI). Cette commission, présidée par **Jean Pisani-Ferry**, commissaire général à la stratégie et à la prospective, est complétée par la création d'une instance de coordination interministérielle.

La Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation (CNEPI) entend améliorer l'efficacité et l'efficience des politiques d'innovation et éclairer les décisions de tous les acteurs du système national d'innovation, notamment les pouvoirs publics. Elle permettra non seulement une véritable gouvernance des politiques d'innovation, mais sera aussi le lieu d'une évaluation permanente dans le but d'une plus grande efficacité économique.

Ses quatre missions principales

- évaluer les différentes composantes et dimensions des politiques d'innovation au regard de leur impact économique (croissance, emplois, etc.) ;
- les analyser dans leur globalité et s'interroger sur leur cohérence et leur articulation ;
- formuler des propositions pour renforcer l'efficacité des politiques publiques ;
- faire connaître, sur la base d'un travail de veille tant nationale qu'internationale, les bonnes pratiques en matière de politiques d'innovation dans les régions et à l'étranger.

La commission compte vingt membres : des économistes français et étrangers, des experts issus des administrations publiques et des collectivités territoriales, et des acteurs-praticiens du système d'innovation (entreprises innovantes, transfert et liens recherche-industrie, financement de l'innovation). Les avis et les recommandations de la commission, doivent contribuer à éclairer les décisions de tous les acteurs du système national d'innovation, notamment les pouvoirs publics.

Selon Benoît HAMON : « La recherche et l'innovation, ce sont des résultats, ce sont des progrès qui bénéficient à tous. Mais c'est aussi, et avant tout, un état d'esprit, un certain rapport au monde et au temps. Nous souhaitons miser sur la complémentarité, sur les échanges, sur les interfaces, sources d'innovations. Nous devons avoir des dispositifs qui favorisent l'émergence de la diversité d'acteurs : chercheurs, ingénieurs, entrepreneurs, investisseurs et designers autour de projets communs. »

Pour Geneviève FIORASO : « Dans un monde qui avance très vite, notre système de formation, de recherche et d'innovation doit s'adapter : il doit être plus réactif, plus fluide pour gagner la bataille de la connaissance, de l'emploi et de la compétitivité. »

Et Arnaud MONTEBOURG de conclure : « L'innovation est le premier levier de compétitivité hors coût de l'économie. Nous devons rationaliser l'ensemble des structures et dispositifs publics et parapublics de soutien à l'innovation pour en améliorer l'efficacité économique : création d'emplois et de valeur ajoutée »

Quant à l'OCDE, son rapport stipule que "la France devrait sélectionner les projets de recherche vraiment prometteurs pour soutenir l'innovation dans les secteurs public et privé".

L'institution recommande ainsi à la France "d'encourager l'innovation dans le secteur privé, rendre les établissements publics de recherche plus responsables, et consacrer une plus grande partie des financements aux projets de R&D les plus prometteurs". Un changement d'attitude qui aiderait la France "à renouer avec sa tradition d'excellence scientifique et technologique".

Le rapport de l'OCDE en question

A l'occasion de l'installation de la commission, le rapport « Examens de l'OCDE des politiques d'innovation : la France » a été présenté par Angel Gurría, Secrétaire Général de l'OCDE. Il fournit une évaluation du système d'innovation français et formule des recommandations concrètes visant à améliorer les politiques publiques dans ce domaine.

Ce rapport, commandé par le Commissariat général à l'investissement, analyse et identifie des enjeux d'évolution majeurs :

- au soutien des formations universitaires et dans les grandes écoles,
- au renforcement du transfert entre la recherche publique et l'entreprise,
- au renforcement de la rapidité d'évolution des thématiques de recherche,
- à l'amélioration de la lisibilité et de l'efficacité des soutiens publics à la R&D privée,
- au développement de l'entrepreneuriat, notamment chez les jeunes diplômés,
- au comblement des segments de capital-risque déficients en France,
- à l'établissement d'une véritable gouvernance des politiques d'innovation.

Mais il pointe aussi du doigt deux mesures phares de la politique d'aide à l'innovation :

- Le crédit impôt recherche (CIR) pas assez efficace :

« Le Crédit impôt recherche (CIR) est l'un des soutiens publics à la R&D les plus généreux de tous les pays de l'OCDE. Ce dispositif coûte 5 milliards d'euros par an à l'Etat. Or, les entreprises françaises n'ont pas accru leur effort de R&D depuis sa mise en place en 2008 », a déclaré Angel Gurría.

Le système de financement public de la R&D via les crédits d'impôt favorise les grandes entreprises mais oublie les entreprises de taille intermédiaire. Si le soutien aux start-up est "bon", celui qui devrait permettre aux PME de se développer dans la durée n'est pas jugé suffisant. La part des dépenses de R&D des entreprises en France (1,5% du PIB) est inférieure à celle des secteurs privés dans d'autres grandes économies (2% du PIB en Allemagne, par exemple).

Pour Angel Gurría, il vaudrait mieux « réduire la pression fiscale sur les entreprises et rendre le CIR plus sélectif ». Geneviève Fioraso a répliqué que, « sans le CIR, les entreprises françaises investiraient 4 milliards d'euros en R&D en moins chaque année ». Ce que, d'ailleurs, le rapport de l'OCDE ne nie pas puisqu'il explique que « le CIR aurait financé près de 20 % de l'effort de RD des entreprises françaises ».

- Une fiscalité trop lourde pour les entreprises :

L'OCDE souhaite un renforcement du rôle "minime" que jouent les universités dans la recherche publique, dominée par des acteurs majeurs comme le Centre national de recherche scientifique (CNRS) ou le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA). Mais même ces organismes publics ne trouvent pas tout à fait grâce aux yeux des rapporteurs : ils "manquent de supervision, travaillent sans avoir suffisamment de comptes à rendre, et leur financement n'est pas axé sur l'excellence".

Autre angle d'attaque : les entreprises. Et là aussi, le constat est sévère. "La lourde fiscalité qui pèse sur les entreprises et les investissements" constitue un frein aux dépenses de R&D dans le privé". Selon l'OCDE, alléger l'imposition des entreprises stimulerait davantage l'innovation que "le généreux - mais inégalement distribué - système de crédit d'impôt actuellement en place".

Pour lui, « les entreprises françaises innovantes sont trop peu nombreuses et trop petites. Elles sont généreusement soutenues quand elles sont petites mais pas assez quand il s'agit de les aider à grandir."

Dans la même thématique :

Le « très cher » smic français critiqué par l'OCDE

Le chômage continue de reculer dans la zone euro... mais la France restera confrontée à un taux « élevé et persistant » **Page 4**

Le chômage devrait continuer à reculer au cours des 18 prochains mois dans la zone euro... mais la France restera confrontée à un taux « élevé et persistant »

Le « très cher » smic français dans la ligne de mire de l'OCDE (et pas seulement)

Marché du travail

Dans ses perspectives annuelles de l'emploi publiées ce jeudi, l'OCDE note que la reprise est en marche. Hélas, **le taux de chômage dans l'Hexagone s'élève à 10,3% de la population active, au premier trimestre, soit trois points de plus que la moyenne de ses membres (7%)**. Des millions d'actifs restent piégés au bas de l'échelle, la situation des jeunes se détériore, le chômage de longue durée explose. L'OCDE qui attire l'attention sur le niveau adéquat auquel le salaire minimum doit être fixé, et pointe la spécificité de la France en la matière.

Fanny Guinochet

LE SMIC, OBSTACLE À l'emploi ? La question revient régulièrement sur le tapis, mais cette fois c'est l'OCDE qui la soulève franchement. Dans son édition 2015 des Perspectives pour l'emploi, tout juste publiée, l'Organisation de coopération et de développement économique met l'accent sur « le niveau élevé du salaire minimum en France, qui se situe à 62,8% du salaire médian - soit au troisième rang de la zone derrière... la Turquie et le Chili ».

Et les experts de noter que si 26 pays sur les 34 de l'OCDE se sont munis d'un salaire minimum, ils se sont entourés de quelques précautions. A l'instar de l'Allemagne, dernier pays à s'être doté de ce dispositif, qui l'a établi à un niveau proche de la moyenne de la zone, soit autour de 50% du salaire médian, et donc nettement en deçà du plancher de salaire légal français.

En France, non seulement le niveau de notre smic peut jouer contre l'emploi et créer des effets d'aubaine - en ne valorisant pas le travail - mais il est extrêmement coûteux, soulignent encore les experts. Car il s'accompagne de multiples correctifs pour compenser ce coût du travail.

Depuis 2013, le gouvernement a ainsi engagé un effort sans précédent d'allègements de charges, et notamment de baisse des cotisations patronales pour les plus bas salaires. Alors qu'on attend à la rentrée le rapport de France Stratégie sur l'évaluation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE, 20 milliards d'euros d'ici à 2017) mais aussi le Pacte de responsabilité (21 milliards d'euros), l'étude de l'OCDE promet de relancer le débat sur la nécessité ou non de réorienter la mesure.

Et ce d'autant plus que l'Organisation pointe un autre effet pervers d'un smic trop élevé : il serait faux de croire qu'il est un rempart contre la pauvreté. L'économiste Gilbert Cette, professeur à Aix Marseille, plutôt à gauche, abonde : « Si le smic était plus bas, on pourrait déployer l'argent ailleurs, et organiser des dispositifs plus ciblés en direction des plus démunis. Car ce n'est pas en augmentant le smic, par exemple, que l'on lutte contre la pauvreté des enfants qui progresse rapidement dans l'Hexagone. »

L'OCDE insiste d'ailleurs sur la nécessité de bien coordonner le salaire minimum avec le système de prélèvements et de prestations. Ce qui est loin d'être le cas en France, où coexistent une multitude de droits et d'aides connexes, souvent distribués au niveau local, que l'on est aujourd'hui incapable de quantifier. Elle salue toutefois la mise en œuvre de la future prime d'activité, en janvier prochain, qui simplifie et améliore le revenu de solidarité active (RSA) et la prime pour l'emploi. Mais certains objecteront que l'avancée reste timide au regard de l'urgence de la situation. Au Royaume-Uni, David Cameron a par exemple pris le parti d'augmenter le salaire minimum mais dans le même temps, il a coupé sec dans les aides sociales.

Rigidité. En France, faire ce genre de réforme est explosif. Et s'attaquer au smic, véritable totem, est risqué. Si les gouvernements ont peu à peu abandonné les traditionnels coups de pouce de juillet, le smic n'en reste pas moins



augmenté de façon automatique et rigide tous les ans, en début d'année. Quant à évoquer l'instauration d'un smic différencié en fonction des régions ou encore selon les âges des salariés, peu osent s'y aventurer.

L'année dernière, quand Pierre Gattaz avait proposé un smic jeunes, il avait reçu de violentes critiques. Il n'y est plus revenu. Mardi, durant sa conférence de presse, le patron du Medef a toutefois plaidé, comme Louis Gallois et Denis Ranque l'avaient déjà fait fin juin, pour « un allègement de charges rapide sur la totalité du spectre des salaires ». Le patron des patrons a fustigé « toutes les cotisations qu'on a sur la tête et qui sont liées à l'accumulation depuis des décennies d'un modèle social très lourd à porter ».

« **Le temps presse.** » Justement, dans son étude, l'OCDE note aussi combien, en la matière, la performance de la France n'est pas à la hauteur des efforts consentis. En témoignent les prestations chômage qui « représentant 1,41% du PIB en 2012 - contre 0,92% pour la moyenne de l'OCDE - et des politiques actives de l'emploi d'un coût de 0,87% du PIB - contre 0,55% dans l'OCDE ». Et les experts de pointer une politique d'activation du service public de l'emploi insuf-

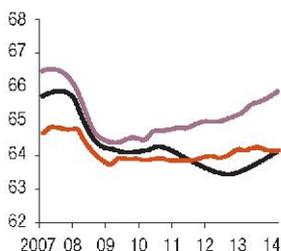
fisante, regrettant par exemple que « la lourde charge de travail des conseillers ne leur laisse que rarement le temps de suivre correctement les efforts de recherches des demandeurs d'emploi ». Une inefficacité de Pôle emploi largement soulignée par la Cour des comptes dans le rapport qu'elle a rendu la semaine dernière.

L'OCDE juge par exemple qu'en France le contrôle des chômeurs « devrait être renforcé ». Pôle emploi s'apprête toutefois à généraliser une expérimentation et affecter 200 conseillers uniquement à cette mission. Autre préconisation, pour renverser la tendance : améliorer, sans attendre, la formation continue de ses actifs, car là encore la France est en queue de peloton. Ces données inciteront-elles politiques et partenaires sociaux à s'engager dans une vraie réforme du marché du travail prochainement ? Passûr.

En tout cas, l'OCDE aura prévenu : « Le temps presse pour empêcher que les séquelles de la crise ne deviennent permanentes », assure Angel Gurría, le secrétaire général de l'institution. @fannyguinochet

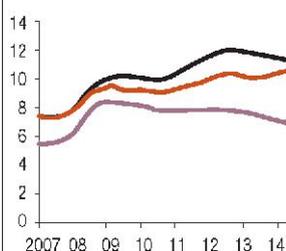
Taux d'emploi

% de la population d'âge actif (15-64 ans)



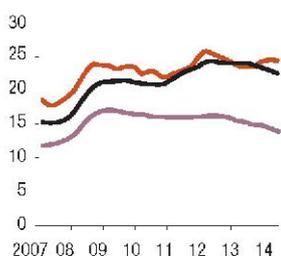
Taux de chômage harmonisé

% de la population active



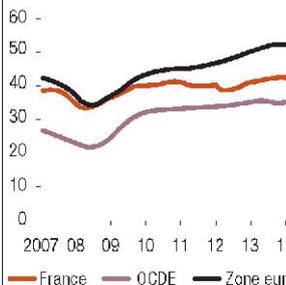
Taux de chômage des jeunes

% de la population active des jeunes (15-24 ans)



Incidence du chômage de longue durée

% du nombre total de chômeurs



SOURCE : OCDE



Le «très cher» smic français dans la ligne de mire de l'OCDE

Le chômage devrait continuer à reculer au cours des 18 prochains mois dans la zone euro... mais la France restera confrontée à un taux «élevé et persistant»

Les faits - Dans ses perspectives annuelles de l'emploi publiées ce jeudi, l'OCDE note que la reprise est en marche. Hélas, le taux de chômage dans l'Hexagone s'élève à 10,3% de la population active, au premier trimestre, soit trois points de plus que la moyenne de ses membres (7 %). Des millions d'actifs restent piégés au bas de l'échelle, la situation des jeunes se détériore, le chômage de longue durée explose. L'OCDE qui attire l'attention sur le niveau adéquat auquel le salaire minimum doit être fixé, et pointe la spécificité de la France en la matière. Le smic, obstacle à l'emploi ? La question revient régulièrement sur le tapis, mais cette fois c'est l'OCDE qui la soulève franchement. Dans son édition 2015 des Perspectives pour l'emploi, tout juste publiée, l'Organisation de coopération et de développement économique met l'accent sur «le niveau élevé du salaire minimum en France, qui se situe à 62,8 % du salaire médian - soit au troisième rang de la zone derrière... la Turquie et le Chili». Et les experts de noter que si 26 pays sur les 34 de l'OCDE se sont munis d'un salaire minimum, ils se sont entourés de quelques précautions. A l'instar de l'Allemagne, dernier pays à s'être doté de ce dispositif, qui l'a établi à un niveau proche de la moyenne de la zone, soit autour de 50 % du salaire médian, et donc nettement en deçà du plancher de salaire légal français. En France, non seulement le niveau de notre smic peut jouer contre l'emploi et créer des effets d'aubaine – en ne valorisant pas le travail – mais il est extrêmement coûteux, soulignent encore les experts. Car il s'accompagne de multiples correctifs pour compenser ce coût du travail. Depuis 2013, le gouvernement a ainsi engagé un effort sans précédent d'allègements de charges, et notamment de baisse des cotisations patronales pour les plus bas salaires. Alors qu'on attend à la rentrée le rapport de **France Stratégie** sur l'évaluation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE, 20 milliards d'euros d'ici à 2017) mais aussi le Pacte de responsabilité (21 milliards d'euros), l'étude de l'OCDE promet de relancer le débat sur la nécessité ou non de réorienter la mesure. Et ce d'autant plus que l'Organisation pointe un autre effet pervers d'un smic trop élevé : il serait faux de croire qu'il est un rempart contre la pauvreté. L'économiste Gilbert Cette, professeur à Aix Marseille, plutôt à gauche, abonde : «si le smic était plus bas, on pourrait déployer l'argent ailleurs, et organiser des dispositifs plus ciblés en direction des plus démunis. Car ce n'est pas en augmentant le smic, par exemple, que l'on lutte contre la pauvreté des enfants qui progresse rapidement dans l'Hexagone». L'OCDE insiste d'ailleurs sur la nécessité de bien coordonner le salaire minimum avec le système de prélèvements et de prestations. Ce qui est loin d'être le cas en France, où coexistent une multitude de droits et d'aides connexes, souvent distribués au niveau local, que l'on est aujourd'hui incapables de quantifier. Elle salue toutefois la mise en œuvre de la future prime d'activité, en janvier prochain, qui simplifie et améliore le revenu de solidarité active (RSA) et la prime pour l'emploi. Mais certains objecteront que l'avancée reste timide au regard de l'urgence de la situation. Au Royaume-Uni, David Cameron a par exemple pris le parti d'augmenter le salaire minimum mais dans le même temps, il a coupé sec dans les aides sociales. En France, faire ce genre de réforme est explosif. Et s'attaquer au smic, véritable totem, est risqué. Si les gouvernements ont peu à peu abandonné les traditionnels coups de pouce de juillet, le smic n'en reste pas moins augmenté de façon automatique et rigide tous les ans, en début d'année. Quant à évoquer l'instauration d'un smic différencié en fonction des régions ou encore selon les âges des salariés, peu osent s'y aventurer. L'année dernière, quand Pierre Gattaz avait proposé un smic jeunes, il avait reçu de violentes critiques. Il n'y est plus revenu. Mardi, durant sa conférence de presse, le patron du Medef a toutefois plaidé, comme Louis Gallois et Denis Ranque l'avaient déjà fait fin juin, pour «un allègement de charges rapide sur la totalité du spectre des salaires». Le patron des patrons a fustigé «toutes les cotisations qu'on a sur la tête et qui sont liées à l'accumulation depuis des décennies d'un modèle social très lourd à

porter». Justement, dans son étude, l'OCDE note aussi combien, en la matière, la performance de la France n'est pas à la hauteur des efforts consentis. En témoignent les prestations chômage qui «représentant 1,41% du PIB en 2012 - contre 0,92% pour la moyenne de l'OCDE - et des politiques actives de l'emploi d'un coût de 0,87% du PIB - contre 0,55% dans l'OCDE.» Et les experts de pointer une politique d'activation du service public de l'emploi insuffisante, regrettant par exemple que «la lourde charge de travail des conseillers ne leur laisse que rarement le temps de suivre correctement les efforts de recherches des demandeurs d'emploi». Une inefficacité de Pôle emploi largement soulignée par la Cour des comptes dans le rapport qu'elle a rendu la semaine dernière. L'OCDE juge par exemple qu'en France le contrôle des chômeurs «devrait être renforcé». Pôle Emploi s'appête toutefois à généraliser une expérimentation et affecter 200 conseillers uniquement à cette mission. Autre préconisation, pour renverser la tendance : améliorer, sans attendre, la formation continue de ses actifs, car là encore la France est en queue de peloton. Ces données inciteront-elles politiques et partenaires sociaux à s'engager dans une vraie réforme du marché du travail prochainement ? Pas sûr. En tout cas, l'OCDE aura prévenu : « Le temps presse pour empêcher que les séquelles de la crise ne deviennent permanentes », assure Angel Gurría, le secrétaire général de l'institution.



Immigration et économie : tordons le cou aux clichés

Cliquez sur l'idée reçue pour y accéder directement

1/ "LE NOMBRE D'IMMIGRÉS NE CESSE DE CROÎTRE EN FRANCE"

2/ "LA FRANCE EST UNE TERRE D'ASILE"

3/ "L'INTÉGRATION EST EN PANNE SÈCHE"

4/ "PLUS D'IMMIGRÉS, C'EST PLUS DE CHÔMAGE"

5/ "L'IMMIGRATION TIRE LES SALAIRES VERS LE BAS"

6/ "L'IMMIGRATION ASPIRE LES ALLOCATIONS"

7/ "NOS PRISONS SONT PLEINES D'IMMIGRÉS"

8/ "L'IMMIGRATION EST NÉFASTE POUR LA CROISSANCE"

9/ "L'IMMIGRATION RAJEUNIT LA FRANCE"

10/ ET SI L'ON SE TROMPAIT DE DÉBAT ?

1/ "LE NOMBRE D'IMMIGRÉS NE CESSE DE CROÎTRE EN FRANCE"

Le Front national s'inquiète d'une « *extraordinaire poussée de l'immigration légale* ». Le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, souhaite d'ailleurs la réduire et le président Nicolas Sarkozy craint que les révolutions arabes n'engendrent des « *flux migratoires devenus incontrôlables* ». Question : l'Hexagone subirait-il une déferlante de migrants ? Les chiffres disent l'inverse. « *La France ne figure plus parmi les pays où il y a beaucoup d'immigrés*, assure Georges Lemaître, économiste à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et spécialiste des migrations. *La politique est très restrictive en matière d'immigration depuis longtemps.* » Les immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger) représentent 8 % à 9 % de la population en France, contre 12 % au Royaume-Uni, 13 % en Allemagne ou en Belgique, 14 % en Espagne. Cette proportion est stable depuis vingt ans. Et elle n'a pas de quoi faire hurler. En 2008, les nouveaux migrants représentaient 0,27 % de la population (hors ressortissants de l'Union européenne). « *Parmi les pays de l'OCDE, la France est, avec le Japon et l'Allemagne, le pays où les flux d'arrivées sont les plus faibles.* » Quant aux quelques milliers de Tunisiens débarqués à Lampedusa, rapportés aux 500 millions d'Européens, « *c'est de la petite bière* », sourit Georges Lemaître. —

2/ "LA FRANCE EST UNE TERRE D'ASILE"

La France est le berceau des droits de l'homme et une terre d'asile pour les persécutés. C'est en tout cas ce que dit la légende. En avril, le ministre de l'Intérieur Claude Guéant s'est alarmé que notre pays soit « *plus généreux, malgré les restrictions apportées, que l'Allemagne ou le Royaume-Uni, alors que nous appliquons les mêmes conventions internationales !* » En réalité, si la France est le pays d'Europe qui reçoit le plus grand nombre de demandes d'asile (51 600 en 2010), elle n'est pas la plus magnanime. En 2009, l'Allemagne a accordé 12 055 fois sa protection et le Royaume-Uni 12 510 fois. La France, elle, a accordé le statut de réfugié à 10 415 personnes (10 340 en 2010). —

3/ "L'INTÉGRATION EST EN PANNE SÈCHE"

Burqa, identité nationale, laïcité... Les signaux politiques qui véhiculent l'image d'une France atteinte dans ses valeurs par l'immigration sont nombreux. Pour le président de la République, « *l'intégration est en panne* ». Les Français partageraient cette opinion, si l'on en croit un sondage Harris Interactive du 20 avril dernier : 66 % des personnes interrogées estiment que l'intégration des étrangers fonctionne mal. Pourtant, les études sociologiques racontent une autre

histoire, qui étudient les processus à l'œuvre sur plusieurs générations d'immigrés. « *Il existe des preuves empiriques que l'intégration sous forme de convergence est bel et bien en œuvre* », explique Mirna Safi, chercheuse à l'Observatoire sociologique du changement. Quelles preuves ? Adoption massive de la langue française, taux de fécondité proche de celui des Françaises, progression des mariages mixtes chez les immigrés de seconde génération, intégration des pratiques culturelles, demandes de naturalisation, adhésion aux valeurs démocratiques... N'en jetez plus. Ces résultats « *battent en brèche le discours répandu sur le caractère inassimilable des nouvelles vagues migratoires d'origine non européennes* », lance Mirna Safi. La sociologue distingue toutefois l'intégration culturelle de l'intégration structurelle, davantage mise à mal. Accès au logement, à l'emploi, réussite scolaire... « *Les enfants d'immigrés d'origine maghrébine ou africaine sont, à caractéristiques égales – qualifications, âge, sexe, lieu de résidence –, dans une situation défavorable* » par rapport aux Français qui ne sont pas d'origine étrangère. Ces inégalités sont liées à des discriminations. « *Il n'y a pas de vrais obstacles à l'intégration*, souligne la chercheuse. *Et ce n'est pas lié à l'intention de l'individu immigré mais à la société et à ses institutions.* » —

4/ "PLUS D'IMMIGRÉS, C'EST PLUS DE CHÔMAGE"

Les immigrés trustent-ils l'emploi des « nationaux » ? « *Une idée répandue prétend que (...) les nouveaux arrivants "volent nos emplois" s'ils trouvent un travail* » constate l'ONU dans son rapport mondial sur le développement humain de 2009. Mais le texte s'empresse de mettre à mal ce cliché : « *L'immigration accroît l'emploi et il n'existe aucune preuve d'un effet d'éviction sur les autochtones.* » Plus mobiles géographiquement, plus enclins à accepter des métiers dont les nationaux ne veulent plus (garde d'enfants, soins aux personnes âgées, restauration, hôtellerie, bâtiment, travaux saisonniers dans l'agriculture...), les migrants peu qualifiés « *complètent généralement la force de travail locale en Europe* », affirme le rapport de l'ONU. En France, 63 % des immigrés occupent en effet des emplois d'ouvriers ou d'employés, contre 51 % dans le reste de la population active (1). Dans certaines régions, ce phénomène est encore plus criant. Ainsi, en Ile-de-France, dans les entreprises de nettoyage, sept salariés sur dix sont immigrés. Le rapport public « *Les métiers en 2015* », publié en janvier par le Centre d'analyse stratégique est sans équivoque : « *Pour les emplois peu qualifiés, l'immigration alimente massivement le marché du travail francilien.* »

« **Besoin de main-d'œuvre** »

Pourtant, en avril, les ministres du Travail et de l'Intérieur, Xavier Bertrand et Claude Guéant, déclaraient vouloir réduire l'immigration liée au travail pour favoriser la formation des chômeurs nationaux. Une logique dénoncée par le Medef. Interrogé par *Terra eco*, le syndicat patronal avait martelé à l'époque : « *Quand une entreprise ouvre un poste, elle cherche d'abord à le pourvoir en France. Ce n'est qu'une fois qu'elle a montré qu'elle n'a trouvé personne qu'elle peut ouvrir son poste aux étrangers. Il n'y a donc pas de concurrence entre Français et étrangers.* » Penser améliorer l'emploi des Français en réduisant les flux migratoires est une vue « à court terme », avait jugé la ministre de l'Economie, Christine Lagarde : « *Dans le long terme on aura besoin de main-d'œuvre, on aura besoin d'effectifs salariés formés.* » Réduire l'immigration légale pourrait non seulement augmenter certaines tensions sur le marché de l'emploi, mais aussi alimenter le travail au noir et donc l'immigration illégale.

« **Rôle d'amortisseur** »

Didier Gelot, secrétaire général de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale et Claude Minni, statisticien, soutiennent, eux, que, dans la crise et du fait de leur statut précaire et de leur présence dans les secteurs affectés par la récession, « *les immigrés ont joué un rôle d'amortisseur pour l'ensemble du marché du travail, ce qui a permis aux Français d'origine de se maintenir dans une position relativement plus favorable* » (2). —

(1) « *L'activité des immigrés en 2007* », Institut national de la statistique et des études économiques.

(2) Revue « *Politiques sociales et familiales* », CAF, mars 2010.

5/ "L'IMMIGRATION TIRE LES SALAIRES VERS LE BAS"

S'ils ne volent pas nos emplois, c'est donc qu'ils font baisser nos salaires ! Une chercheuse de l'Institut national d'études démographiques, Michèle Tribalat, a, dans un ouvrage intitulé *Les yeux grands fermés* (Denoël, 2010), soutenu que les nouveaux immigrés entrent en concurrence avec les salariés peu qualifiés déjà présents sur le marché du travail et font baisser les salaires, en se « déclassant ». Un phénomène recoupé par certaines études empiriques. Des chercheurs américains (cités dans un rapport de 2009 du Conseil d'analyse économique, « Immigrations, qualifications et marché du travail ») ont en effet trouvé qu'une augmentation du nombre d'immigrés correspondant à 1 % de la force de travail totale réduit de 1,2 % les salaires des moins qualifiés.

Le Front national s'est empressé de reprendre ce chiffre, en le travestissant. Marine Le Pen s'est ainsi scandalisée : « *Comme l'ont confirmé toutes les études, 1 % d'immigration en plus, c'est 1,2 % de salaire en moins.* » Même remis dans sa forme véridique et originelle, le constat ne fait pas consensus. L'ONU jugeait, dans son Rapport mondial sur le développement humain de 2009, que « *l'impact agrégé de l'immigration sur le salaire des travailleurs locaux peut être positif ou négatif, mais relativement faible à court et long termes* ». Gérard Cornilleau, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques, ne dit pas autre chose : « *Il n'y a pas d'impact général sur les salaires. En France, il y a un Smic et il empêche ces pressions à la baisse.* » Michèle Tribalat soutient que l'absence d'immigrés créerait des tensions sur le marché du travail propices à un renchérissement des rémunérations. Georges Cornilleau juge qu'au contraire, « *il ne se passerait rien. L'idée que des nationaux obtiendraient des salaires plus élevés n'est pas fondée* », notamment en raison des rigidités salariales propres à la France. —

6/ "L'IMMIGRATION ASPIRE LES ALLOCATIONS"

Les immigrés ne sont bons qu'à toucher des allocations familiales. Un préjugé ? Le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, a déclaré en avril que nous filions droit dans le mur : « *Nous n'aurons plus les moyens de payer (...). Le coût social pour le contribuable est tellement élevé qu'il y aura un moment où on ne tiendra plus le coup financièrement, parce que c'est du déficit et qu'on n'y arrive plus.* » Pourtant, le rapport de 2010 « Migrations et protection sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme », réalisé par des chercheurs de l'université de Lille et du Centre d'études prospectives et d'informations internationales, et adressé au ministère des Affaires sociales, affirme l'inverse : « *L'impact de l'immigration est neutre sur les budgets sociaux, voire relativement positif sur un horizon de cinquante ans* », explique l'économiste Xavier Chojnicki, qui a dirigé l'étude.

En scrutant les chiffres du budget public de 2005, les chercheurs ont calculé que la contribution nette globale de l'immigration cette année-là au budget des administrations était « *positive ou de l'ordre de 3,9 milliards d'euros* ».

Des migrants jeunes

Comment arrive-t-on à ce résultat ? « *Les immigrés sont sur-représentés dans certaines catégories* » de dépenses sociales telles que les allocations chômage, le RMI, les aides au logement. La raison de ces écarts tient surtout aux caractéristiques socio-démographiques des migrants. Ils sont en moyenne plus jeunes que les « autochtones », moins qualifiés, et ils ont plus d'enfants. Mais ce n'est pas la seule explication : à caractéristiques égales (âge, carrière...), la sur-représentation des migrants se maintient en partie mais disparaît pour tous les dispositifs d'aides à la famille. « *L'explication tient dans ce cas aux difficultés d'insertion sur le marché du travail* », analyse l'étude, qui souligne un taux de chômage des migrants deux fois supérieur à celui des autochtones. « *C'est lié à l'existence de discriminations* », souligne Xavier Chojnicki.

Surcoûts contrebalancés

L'ensemble de ces « surcoûts » est entièrement contrebalancé par la sous-représentation des migrants dans les dépenses de santé et de retraite, « *des branches qui représentent les trois quarts des dépenses sociales* ». Les migrants « *contribuent plus au système social qu'ils ne lui coûtent* », conclut Xavier Chojnicki. Et si demain la France optait pour l'« immigration zéro », ce n'est pas 3 % mais 5 % de PIB supplémentaire qu'il faudrait trouver à l'horizon 2050 pour financer la protection sociale. —

7/ "NOS PRISONS SONT PLEINES D'IMMIGRÉS"

« *Les prisons sont surpeuplées d'immigrés ou de Français d'origine immigrée* » (Jean-Marie Le Pen, avril 2011) ; « *La plupart des trafiquants sont noirs et arabes* » (Eric Zemmour, mars 2010) ; « *La délinquance, chacun sait qu'il y a des liens avec l'immigration* » (Frédéric Lefebvre, août 2010). Plus criminogènes que les « Français de souche », les immigrés ? En 2002, plus de 70 % des personnes interrogées pour l'Enquête sociale européenne déclaraient que l'immigration aggrave la criminalité dans le pays d'accueil. A raison ?

Délinquance administrative

« *Les personnes étrangères légalement établies dans un pays ne commettent pas plus de délits que les autochtones* », corrigent Natalia Delgrande et Marcelo Aebi, de l'Ecole des sciences criminelles de Lausanne. Le chercheur Robert J. Sampson, de l'université de Harvard, a même établi le contraire dans ses travaux : immigration rime avec baisse de la criminalité aux Etats-Unis.

Sur le Vieux Continent, très peu de chiffres sont disponibles. Au 1er janvier 2010, 17,76 % des personnes écrouées en France étaient étrangères (11 740 sur 66 089 détenus). Mais ces statistiques n'indiquent pas grand-chose car « *elles [intègrent] les étrangers qui se trouvent sur le territoire national sans autorisation de séjour* », expliquent Natalia Delgrande et Marcelo Aebi. Ce sont « *des groupes organisés qui se déplacent spécifiquement sur le territoire d'un pays pour y commettre des délits* » et des individus détenus pour une infraction à la législation des étrangers, c'est-à-dire pour de la délinquance administrative (pas de papiers, pas de permis de travail...). Cette catégorie représente près de la moitié des crimes et délits pour lesquels des étrangers ont été mis en cause en France. Si on l'écarte, les étrangers ne représentent plus que 12,5 % des personnes mises en cause dans des crimes et délits (1).

Errants et vagabonds

Mais prudence encore, « *ces statistiques sont le résultat des procédures de police et de gendarmerie, biaisées notamment par la discrimination du contrôle au faciès* », prévient le sociologue Laurent Mucchielli, spécialisé dans les questions de délinquance et de violence des populations immigrées. Le fait d'avoir la peau noire entraîne un risque d'être contrôlé 3 à 11 fois supérieur, et le fait d'avoir le type maghrébin un risque 2 à 15 fois supérieur (2). Il existe un autre risque à vouloir lire dans des chiffres qui ne font apparaître que la nationalité des personnes incriminées. Pour Laurent Mucchielli, le lien entre immigration et délinquance « *ne s'observe que dans certains contextes locaux où les processus de ségrégation et de discrimination se cumulent et s'enracinent dans la durée* ». Croire que la criminalité provient de l'immigration est un non-sens historique : « *C'est d'une ignorance et d'une fausse naïveté terribles*, dénonce le sociologue. *Si c'était le cas, la prison serait une invention récente. Or, au XIXe siècle, la population carcérale était beaucoup plus importante et il n'y avait aucun immigré. Il s'agissait d'errants, de vagabonds, de voleurs originaires de la campagne... Des immigrés de l'intérieur.* »

(1) Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice.

(2) Etude Open Society Institute de 2009 menée à Paris.

8/ "L'IMMIGRATION EST NÉFASTE POUR LA CROISSANCE"

Et si les immigrés nous permettaient de soutenir nos trains de vie de pays riches ? C'est ce que martèlent les organismes internationaux, tandis que les Etats sont tentés de se replier. « *Si la population s'accroît de 1 % grâce à l'immigration, le PIB augmente de 1 %* » explique ainsi l'ONU (1). « *A long terme, quand l'économie fonctionne bien, la croissance est proportionnelle à la croissance de la population active*, confirme Gérard Cornilleau, chercheur à l'Observatoire français des conjonctures économiques. *L'immigration apporte une capacité de travail et une augmentation de la consommation. C'est ce qui explique qu'il n'y a pas de contradiction entre migrations et croissance.* »

Dans un rapport de 2010 (1), l'OCDE, l'Organisation de coopération et de développement économiques, estime que si les migrations ont diminué pendant la crise, « *à mesure que la reprise*

économique progressera, de nouvelles entrées de migrants seront nécessaires pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre ou de compétences ». Ces dernières, en effet, jouent « *un rôle crucial, à long terme, dans les pays de l'Organisation parce qu'ils auront besoin de travailleurs supplémentaires pour préserver la croissance et la prospérité* ». Et le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, insiste : « *Les tendances démographiques de long terme demeurent quelle que soit l'ampleur des difficultés économiques actuelles. Ces dernières ne devraient pas servir d'argument pour imposer des barrières excessives à l'immigration.* »

Alors que la France annonce son souhait de réduire l'immigration légale, l'OCDE s'inquiète au contraire de la faiblesse des flux : « *En maintenant les taux d'immigration à leur niveau actuel, la population d'âge actif des pays de l'Organisation n'augmenterait que de 1,9 % au cours des dix prochaines années. Ce pourcentage contraste avec les 8,6 % d'augmentation de la population en âge de travailler enregistrés entre 2000 et 2010.* » —

(1) Perspectives des migrations internationales.

(2) ONU, Rapport mondial sur le développement humain (2009).

9/ "L'IMMIGRATION RAJEUNIT LA FRANCE"

Venez chez nous payer nos retraites ! On entend souvent que les flux migratoires sont un moyen de juguler le papy-boom de la Vieille Europe. En réalité, « *l'immigration ne pourra pas être utilisée comme un levier contre le vieillissement* », explique Xavier Chojnicki, économiste à l'université de Lille et au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (1). Si dans un premier temps l'arrivée de migrants actifs peut contribuer au financement des pensions, sur le long terme, cet effet s'inverse largement car les migrants deviennent à leur tour des retraités. « *L'effet de l'immigration sur le vieillissement est transitoire* », insiste Xavier Chojnicki. —

(1) Coauteur de « Migrations et protection sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme » (2010).

10/ ET SI L'ON SE TROMPAIT DE DÉBAT ?

Combien coûte l'immigration ? Combien rapporte-t-elle ? Au fond, ces questions doivent-elles être posées ? C'est « *indispensable*, estime Xavier Chojnicki, économiste à l'université de Lille, car ce genre d'études permet de remettre en cause un certain nombre de clichés. Ça montre que des discours politiques sont infondés ». Même son de cloche auprès de Mirna Safi : « *On ne doit pas s'interdire de chiffrer l'immigration, d'autant qu'on démontre qu'elle ne plombe pas l'économie* », juge la chercheuse à l'Observatoire sociologique du changement.

Que faut-il inclure dans ces calculs ? L'aide publique au développement et le contrôle des frontières, comme le font certains ? « *Les partis d'extrême droite font des additions dans tous les sens*, regrette Gérard Cornilleau, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). *Et les autres travaux existants ne sont pas satisfaisants.* » Comment procéder alors ? « *On peut construire un scénario avec une immigration zéro et un autre avec de l'immigration et s'amuser à comptabiliser différentes choses*, propose Gérard Cornilleau. *Mais il faut que ce soit un bilan dynamique et intertemporel et pas statique à un instant T.* » Ou bien, suggère l'économiste, « *on peut avoir une approche globale, macro-économique et on trouve que la croissance augmente proportionnellement à la population et donc que l'immigration a un coût net égal à zéro* ».

L'approche purement quantitative a toutefois ses limites. « *Ça n'aurait pas de sens de se demander quel est le coût de l'immigration polonaise du début du siècle sur l'économie française de 2011*, illustre Denis Fougère, économiste au Centre de recherche en économie et statistique. *Et personne ne saurait le dire car elle se dissout* » dans le paysage national. Résumer l'apport d'un être humain à une collectivité par sa contribution ou son coût, « *c'est être dans une pure logique comptable et c'est déjà mettre un doigt dans l'engrenage du Front national*, regrette Eloi Laurent, économiste à l'OFCE. *On ne pourra pas mesurer, par exemple, l'apport culturel des migrations* ». Et demain, cherchera-t-on à connaître ce que coûtent les femmes à la société, les handicapés, les malades, les pauvres ? « *Ce serait un non-sens*, concède Xavier Chojnicki. *Cela reviendrait à*

remettre en cause la notion même de justice sociale. » —



Des Grecs dépensiers ou malhonnêtes... le tour des idées reçues

Alors que la Grèce vient de soumettre officiellement une demande officielle d'assistance au mécanisme européen de stabilité (MES) de la zone euro, les négociations continuent à Bruxelles sous l'œil des Européens, dubitatifs et parfois mal informés. Le tour des idées reçues qui font florès depuis quelques mois...

Les Grecs dépensent l'argent des Européens

La Grèce a effectivement bénéficié d'une aide européenne. En 2009, la Grèce a découvert que son déficit était bien plus important qu'escompté. Le pays est alors très endetté auprès des marchés financiers — et notamment des banques françaises, qui possèdent près de 60 milliards d'euros de dette grecque.

Le plan de 2010 va donc consister, pour plusieurs Etats et le Fonds monétaire international (FMI), à prêter de l'argent à la Grèce pour qu'elle rembourse ses dettes bancaires, afin, entre autres, d'aider lesdites banques, déjà très en difficulté. La dette grecque sera donc transférée, du privé vers des prêts émis par des Etats et des organismes internationaux.

Le Fonds européen de stabilité financière (FESF) détient aujourd'hui près du tiers de la dette grecque : 130 milliards d'euros environ. Mais d'où vient l'argent du FESF ? En réalité, pas vraiment des Européens : lui-même emprunte de l'argent sur les marchés, mais à un taux bien inférieur à celui de la Grèce, car le FESF bénéficie de la confiance des investisseurs.

Les Etats, de façon bilatérale, ont par ailleurs prêté de l'argent à la Grèce, en général en faisant eux-mêmes des emprunts sur les marchés — à des taux également meilleurs que ceux de la Grèce. La France a ainsi prêté 11,4 milliards d'euros, l'Allemagne, 15,2.

Dernier point à rappeler: qu'il s'agisse du FESF ou des prêts bilatéraux, ce sont bien des prêts, non des dons: la Grèce doit honorer des intérêts sur ces sommes.

Le gouvernement grec n'a fait aucun effort

Dire que la Grèce n'a pas fait d'efforts est un mensonge. Au contraire, les Grecs ont subi une politique d'austérité assez violente en contrepartie des prêts concédés au pays. Pas moins de huit plans depuis 2010, aux mesures variées et douloureuses, ont été mis en place: hausses de TVA, des impôts, des taxes; gel, puis baisse des retraites et des traitements des fonctionnaires; libéralisation de grands pans de l'économie.etc.

En cinq ans, le peuple grec a fortement subi la crise dans sa vie quotidienne, avec toutes les difficultés, voire les tragédies, que cela implique. Selon une note de **France Stratégie** en février, entre 2008 et 2013, le nombre de pauvres a crû de 30%, le taux d'emploi a chuté de 13%, les dépenses par élève ont diminué de 7%...

La Grèce vient d'ailleurs de s'engager, mercredi, à réformer son système de retraites et sa fiscalité pour obtenir de ses partenaires européens un prêt de trois ans couvrant les remboursements de sa dette.

La société grecque est corrompue, tout le monde fraude, et rien n'est fait

Parmi les critiques récurrentes adressées à la Grèce, il y a le niveau de fraudes pratiquées dans le pays, mais aussi les exemptions fiscales dont bénéficient certaines catégories de population, par exemple l'Eglise orthodoxe ou (jusqu'en 2011) les armateurs.

Qu'en est-il? Une étude de 2012, réalisée par des économistes de l'université de Chicago, évaluait la fraude à 28 milliards d'euros, soit environ 10% du PIB grec (242 milliards de dollars en 2013). Mais il s'agissait d'une projection au niveau national d'«anomalies» constatées au sein d'une banque grecque, concernant essentiellement les professions libérales.

Selon le dernier classement de Transparency International, la Grèce est classée 69e sur 175 pays ; ce qui la place au même niveau que l'Italie, la Bulgarie et la Roumanie dans l'Union européenne, c'est-à-dire en dernier. Mais les observateurs pointent dans le rapport régional que le pays a fait de sérieux efforts, efforts soulignés également par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son rapport de mars 2015.

A la suite de la signature d'un accord de coopération, le 12 mars 2015, le secrétariat de l'OCDE fournit d'ailleurs une assistance technique pour aider la Grèce dans la conception et la mise en œuvre d'un large éventail de réformes structurelles, y compris pour la promotion d'une culture de la transparence et de l'intégrité. Un nouveau ministère pour la lutte contre la corruption a aussi été créé en janvier à Athènes.

La Grèce n'aurait jamais dû entrer dans la zone euro

La question a souvent été posée: la Grèce devait-elle intégrer la zone euro? L'entrée dans la zone monétaire unique de l'UE s'est faite à partir de 1995. En 1998, onze pays sont admis dans l'euro, en vertu des fameux «critères de convergence»: un déficit qui ne doit pas excéder 3% du PIB, notamment. Mais la Grèce n'en fait pas partie, justement car son déficit est trop élevé.

Au début des années 2000, les Grecs souhaitent vivement adopter l'euro alors que le pays affiche des performances certaines: une inflation et un déficit en baisse, une Bourse en forme... Les agences de notation réévaluent le pays, tandis que plusieurs rapports européens se montrent très positifs pour le pays. Il faut dire que le gouvernement grec s'est adjoint les services de la banque Goldman Sachs, qui lui fournit des conseils pour limiter le montant affiché de sa dette.

Athènes n'est pas la seule: Rome ou même Paris ont su se montrer inventifs pour afficher un déficit sous la barre des 3%. A l'époque, nombre de gouvernements en Europe sont favorables à une zone large, et donc tendent à assouplir les critères.

En Grèce, l'extrême gauche et l'extrême droite sont au pouvoir

Cet argument est ressorti ad nauseam. Il est pourtant très discutable: oui, la Syriza est une coalition de gauche radicale, comparable au Front de gauche français, résolument à la gauche du Pasok, l'équivalent grec du PS. Mais parler de coalition avec l'extrême droite est exagéré: afin de gouverner après les élections de janvier, Syriza avait besoin d'un allié pour atteindre la majorité absolue qu'elle ne pouvait atteindre seule, deux sièges lui faisant défaut.

La formation a dû se résoudre à une alliance contre nature avec le parti des Grecs indépendants (ANEL) et son leader, le sulfureux Panos Kammenos, virulent contempteur de l'austérité et de la troïka (UE-FMI-BCE), qui sombre parfois dans le conspirationnisme. L'ANEL est un parti très à droite, partenaire de Debout la France de Nicolas Dupont-Aignan. Néanmoins, il n'est pas le plus à droite du spectre: Aube dorée, parti néonazi, connaît davantage de succès dans les urnes.

Enfin, parler d'une coalition est quelque peu abusif: l'ANEL n'a eu qu'un seul ministère (la défense) et c'est bien Syriza, et son programme très à gauche, qui sont au pouvoir.

Les Grecs sont fainéants

Selon les statistiques fournies par l'OCDE, les Grecs ont travaillé en 2014 quelque 2042 heures par travailleur en moyenne du 1er janvier au 31 décembre.

La même année, les travailleurs allemands ont effectué en moyenne 1371 heures, 1489 heures pour les Français et 1677 pour les Britanniques. Ces chiffres étant relativement stables depuis 2010.

Dans tous les pays membres de l'OCDE, la moyenne pour 2014 s'établit à 1770 heures en moyenne par travailleur. Et si les Grecs sont parmi les Européens qui ont travaillé le plus d'heures l'an passé, ils se placent juste derrière la Corée du Sud et ses 2163 heures travaillées en moyenne, mais qui sont en baisse depuis quinze ans.

La Grèce n'a qu'à ne rien rembourser du tout et tant pis pour les «banksters»

En réalité, on l'a vu, la dette grecque, qui était essentiellement privée (contractée auprès des

banques) avant 2010, est devenue une dette auprès de la Banque centrale européenne, du FESF, du FMI et des Etats de la zone euro.

En cas de défaut de paiement, qui entraînerait à terme pour la Grèce une sortie de la zone euro, ce ne serait donc pas les banques mais ces organes publics qui seraient touchés.

Ce défaut de paiement, le fameux Grexit, n'est pas le scénario voulu par Alexis Tsipras, qui souhaite une renégociation de la dette grecque. «Nous souhaitons un accord, mais avec une juste répartition du fardeau», a-t-il déclaré ce mardi 8 juillet devant le Parlement européen.



Le compte CO₂, monnaie de la croissance verte

réagir 09/07/2015



Dans une tribune au Monde, Michel Rocard et Michel Aglietta appellent à la création d'un « compte CO₂ » pour les entreprises et particuliers.

Face à la crise climatique, quels leviers pour libérer l'investissement ? Le contexte actuel est certes peu reluisant :

- de plus en plus d'économistes insistent sur le risque de « stagnation séculaire » pour la zone euro,
- entre 2007 et 2014, l'investissement a plongé de 20%,
- en France, les outils incitatifs pour la transition énergétique coûtent chaque année plus de 20 milliards d'euros à l'état, sans effet notable sur les émissions de CO₂.

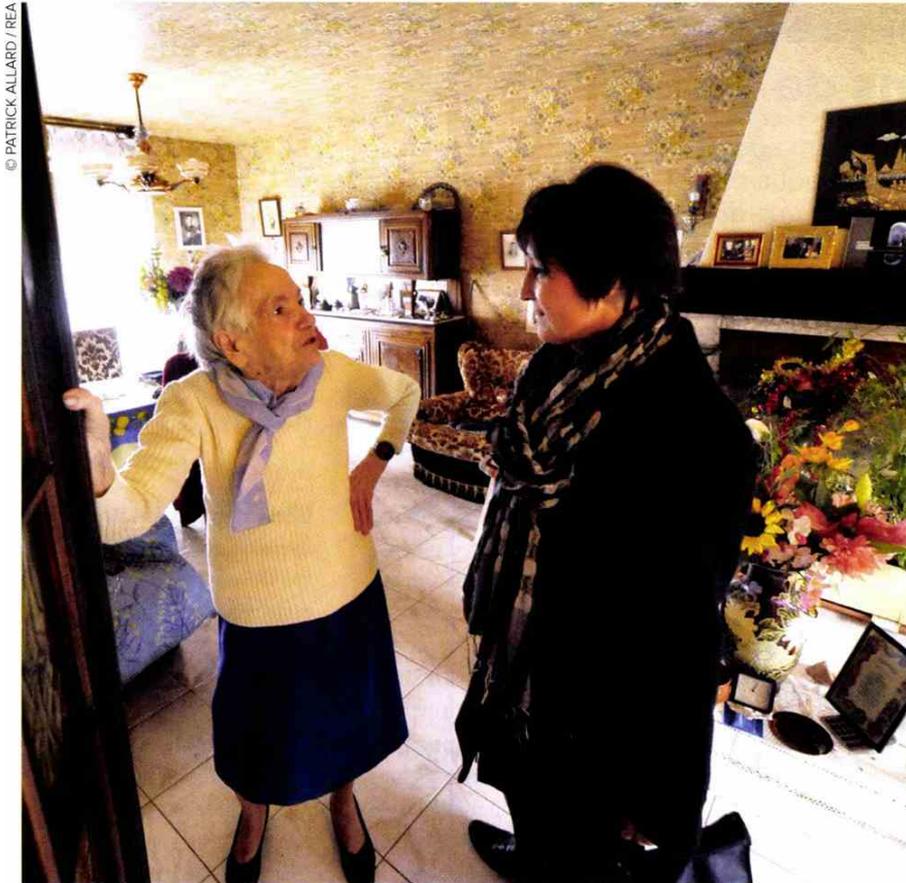
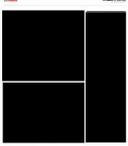
Pour remédier à ce constat d'échec, l'ancien premier ministre et l'économiste conseiller scientifique au CEPII, proposent la création d'un nouveau levier, en plus de la réglementation ou de la taxe carbone : l'innovation monétaire.

Mobiliser citoyens et entreprises

« Concrètement il s'agit de récompenser les citoyens et les entreprises qui réduisent leurs émissions en leur délivrant sur un « compte CO₂ » des crédits CO₂ correspondant à leurs baisses d'émissions. Ces crédits CO₂ peuvent ensuite être utilisés comme moyen de paiement auprès des commerçants, ou revendus à des sociétés qui compensent volontairement leurs émissions de CO₂ » détaillent Michel Rocard et Michel Aglietta. Ou comment mettre en œuvre une relation concrète entre baisse des émissions et hausse du pouvoir d'achat.

Libérer l'investissement

A l'échelle des territoires, pour les grands travaux nécessaires à la transition (transports, rénovation des bâtiments à grande échelle...) les auteurs proposent un dispositif d'intermédiation financière basée sur le carbone, développé dans une note d'analyse pour **France Stratégie**.



© PATRICK ALLARD / REA

Les services à la personne et les professions du soin sont les secteurs où des créations d'emplois massives sont attendues à l'horizon de 2022.

Quels métiers en 2022?

PROSPECTIVE Où seront les réserves d'emploi dans les années à venir? Quelles sont les professions en voie d'extinction? La Dares analyse, secteur par secteur, les évolutions attendues et leurs conséquences sur l'emploi.

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) a publié, ce printemps, une étude prospective sur les évolutions de l'emploi par métiers et secteurs d'activité. Cette étude a été réalisée avec France Stratégie (ex-Commissariat général du Plan) et, par les détails qu'elle fournit concernant les évolutions attendues sur dix-neuf domaines professionnels, elle dresse un « panorama général de l'emploi et des postes à pourvoir par métier ».

Trois scénarios ont été modélisés par la Dares. Un scénario « cible », un scénario de « crise », et enfin un « central ». Selon le scénario envisagé, entre 735 000 et 830 000 postes

par an seraient à pourvoir entre 2012 et 2022. Mais seuls 20 % de ces « postes à pourvoir » correspondraient à des créations nettes d'emplois, les 80 % restants seraient des remplacements de départs à la retraite, estimés à environ 620 000 par an sur la période.

Une poursuite de la tertiarisation des emplois?

Les emplois administratifs de la fonction publique, tout comme les emplois de secrétaire connaîtraient un repli entre 2012 et 2022 selon la Dares. Les métiers agricoles reculeraient également en nombre d'emplois. En revanche, les métiers du commerce et des services poursuivraient leur développement.

FOCUS

L'augmentation de la part des femmes dans l'emploi se poursuit

L'analyse de la Dares estime qu'en 2022 les femmes pourraient représenter 49,1% des personnes en emploi contre 47,7% en 2012. En effet, hors des informaticiens, la part de femmes parmi les cadres a augmenté à la fois dans les secteurs où elles sont déjà majoritaires (juridique, médecins, information et communication...), mais également dans ceux où elles restent minoritaires (transport, bâtiment, logistique, chercheurs, ingénieurs et cadres de l'industrie...).

Vieillesse de la population oblige, de nombreuses créations d'emplois, tant dans les professions du soin (à l'exception des médecins) que dans les services aux personnes, sont attendues.

D'un point de vue industriel, les effectifs se stabiliseraient. « Les pertes d'emplois seraient moins fortes que par le passé parmi les ouvriers peu ou non qualifiés de l'industrie », affirme la Dares, qui indique également que pour certains métiers d'ouvriers qualifiés des créations de postes sont attendues.

Stabilité des catégories socioprofessionnelles

Les évolutions de répartition des emplois entre catégories socioprofessionnelles seraient moins importantes pour la Dares entre 2012 et 2022 que lors des dix années précédentes. L'emploi dans les métiers très qualifiés, principalement les métiers de cadres, continuerait à augmenter comme chez les professions intermédiaires.

Les réservoirs d'emploi selon la Dares

Les agents d'entretien, les aides à domicile, les enseignants, les aides-soignants et infirmiers, les cadres des services administratifs, comptables et financiers, les conducteurs de véhicules et les vendeurs constituent les professions qui connaîtront le plus grand nombre de postes à pourvoir dans les prochaines années.

Pour autant, quel que soit le scénario retenu, les ouvriers et les employés représenteront toujours plus d'un salarié sur deux en 2022. ■

MATHIEU LAPPRAND